



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Québec, le 15 juillet 2009

L'industrie touristique reçoit une bien mauvaise nouvelle !

La décision du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney d'imposer de nouvelles conditions de visa devenant effectives immédiatement et ce sans préavis, aux touristes en provenance du Mexique et de la République Tchèque, aura sans aucun doute des retombées négatives sur l'industrie touristique du Québec.

En effet, en plus des défis déjà présents tels que le ralentissement économique, la grippe H1N1 et les nombreux caprices de Mère nature, cette imposition immédiate pour les mexicains d'obtenir un visa pour entrer au pays causera aussi des tords importants au secteur touristique.

Beaucoup d'argent a été investi en promotion sur le marché mexicain depuis quelques années par les différents acteurs du tourisme. Le Mexique est d'ailleurs ainsi devenu le quatrième marché extérieur en importance car le fait de n'avoir aucun visa à exiger, était un avantage concurrentiel par rapport à nos voisins du sud, les États-Unis.

« On imagine bien que l'augmentation substantielle des demandes d'asile frauduleuses de la part de citoyens mexicains et tchèques n'est pas un problème nouveau pour le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration ! Pourquoi alors le gouvernement fédéral impose-t-il ce visa en tout début de saison touristique ? » se questionne Alain April, président du Conseil québécois de l'industrie touristique.

Devant ces nouvelles conditions imposées par le gouvernement fédéral, le Conseil québécois de l'industrie touristique s'attend à ce que le Ministre Kenney ait **déjà mis en place des ressources en nombre suffisant**, à l'Ambassade canadienne à Mexico et aux divers consulats afin de **traiter rapidement et efficacement**, les demandes de visa des nombreux touristes mexicains attendus au cours des prochaines semaines au Québec.

Le Conseil québécois de l'industrie touristique est un regroupement d'entreprises et d'organisations agissant en tourisme au Québec qui vise à promouvoir, défendre et concerter leurs intérêts et leurs enjeux. www.cqit.ca

-30-

Source : Conseil québécois de l'industrie touristique (CQIT)

Informations : Lucie Charland
Directrice générale
Téléphone : 418.682.3787